



PROJET DE PROGRAMME ANNOTE
RETRAITE DU CONSEIL EXÉCUTIF ÉLARGIE AUX MINISTRES DES FINANCES
ET DE LA PLANIFICATION

1^{er}-3 octobre 2023

Lieu : Centre de convention de Kigali - Kigali, Rwanda.

Dimanche 1 ^{er} octobre 2023	
10 heures-10h30	<p>SÉANCE D'OUVERTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocution de bienvenue de M. Vincent Biruta, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Rwanda ; ▪ Déclaration de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA ; ▪ Déclaration de M. Dhoahir Dhoulkmal, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Comores, président du Conseil exécutif
10h30 - 11 heures	Photo de famille et pause-café
11 heures -11h45	<p><u>Présentation du projet spécial sur l'Agenda 2063</u></p> <p>Président : Ministre des Affaires étrangères des Comores, Président du Conseil exécutif</p> <p><u>Présentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats, enseignements et recommandations de l'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre (2014-2023). ▪ Projet de Deuxième Plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) Présentateur : S.E. le Président de la Commission de l'UA <p>Notes de la session : La session comprendra une présentation de haut niveau des principaux résultats, des leçons apprises et des recommandations de l'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre, ainsi que des ambitions et des priorités clés de la deuxième décennie de l'Agenda 2063. La session alimentera le débat thématique sur l'exécution de l'Agenda 2063. <i>« Le voyage jusqu'à présent, vers l'Afrique que nous voulons. Pourquoi en sommes-nous là ? Quelle est la prochaine étape ? Comment nous préparons-nous pour le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre ? »</i></p>
11h45-13 heures	Discussion générale
13 heures-14h30	Déjeuner
14h30-15h15	<p style="background-color: #cccccc;">Débats thématiques</p> <p><i>Au cours de la Retraite, il y aura cinq panels de discussion pour analyser cinq domaines thématiques présidés par des représentants de cinq régions de l'UA.</i></p>

Chaque panéliste disposera d'une dizaine de minutes pour présenter son point de vue ou répondre aux questions du modérateur, tandis que 45 minutes seront consacrées aux discussions en séance plénière.

Thème 1 : Réflexions sur le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre

L'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre a permis de tirer des enseignements précieux, essentiels à la conception du Deuxième Plan décennal de mise en œuvre. Le processus participatif qui a guidé la formulation du Premier Plan décennal de mise en œuvre a été un ingrédient essentiel de sa pertinence et de son appropriation par la plupart des États membres de l'UA, d'où cet effort continu pour maintenir la participation des États membres afin de donner une orientation stratégique au Deuxième Plan décennal de mise en œuvre.

Modérateur : S.E. Mario Augusto Caetano Joao, ministre de l'Économie et de la Planification - Angola (région Afrique centrale)

Panélistes

1. M. Suleimane Seidi, ministre de l'Économie et des Finances - Guinée-Bissau
2. M. Kelapile Ndobano - Commissaire général adjoint - Botswana
3. S.E. Josefa Sacko, Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable
4. S.E. Amb. Abderrahim Kadmiri, Secrétaire exécutif adjoint de la CEN-SAD

Points clés de la réflexion

- Le programme Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 est très pertinent, modérément cohérent, peu efficace et peu durable.
- Au cours de la période de mise en œuvre de l'Agenda 2063, l'Afrique a enregistré différents niveaux de progrès et de performance par rapport aux objectifs et aux cibles définis dans l'Agenda 2063.
- La première décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063 a été confrontée à divers chocs et catastrophes externes. Par conséquent, comment le plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063 devrait-il comporter des mécanismes visant à promouvoir la résilience et, partant, à protéger les acquis du développement contre l'érosion due à des facteurs exogènes ?
- La conception de l'Agenda 2063 Premier Plan décennal de mise en œuvre et les modalités de mise en œuvre sont des facteurs qui expliquent les variations de progrès - l'évaluation des coûts, la théorie du changement, les Grandes ambitions » et le cadre de résultats pour les catalyseurs sont les principales différences entre le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre et le Premier Plan décennal de mise en œuvre, introduites pour faire face aux déficiences de la conception.
- Dans la majorité des États membres de l'UA, le rôle de coordination de l'Agenda 2063 au niveau national a été assumé par les ministères et les entités responsables de la planification nationale. L'évaluation révèle que si la fonction de contrôle est relativement forte, les mécanismes de coordination et de mise en œuvre sont faibles. En l'absence de dispositions institutionnelles spécifiques pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063, le succès de l'agenda du continent dépend fortement de son degré d'intégration et des capacités nationales de coordination de la mise en œuvre des priorités nationales et mondiales au niveau national.
- Bien qu'il y ait une convergence de 86,4 % entre l'Agenda 2063 Premier Plan décennal de mise en œuvre, l'Agenda 2030 des SDG et les Cinq grandes priorités de la BAD, la coordination institutionnelle globale entre les trois institutions respectives était faible.

	<p>Questions directrices :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Selon vous, quelles devraient être les principales priorités et les principaux outils pour réaliser les « Grandes ambitions » d'ici à 2033 ? 2. L'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre a révélé que l'agenda est peu efficace et peu efficient, que pensez-vous qu'il soit possible de faire pour améliorer cette situation ? 3. Comment renforcer le rôle de chacune des structures de gouvernance et de responsabilité ? 4. Quelle est la meilleure façon de mettre en œuvre conjointement le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre, les ODD et les Cinq grandes priorités ?
15h15-16h30	Discussion
16h30	Fin de la première journée
	Lundi 2 octobre 2023
9 heures-9h45	<p>Thème 2 : Financement de l'Agenda 2063 et de ses projets phares</p> <p>Le Premier Plan décennal de mise en œuvre n'a pas été chiffré, ce qui a posé un problème pour évaluer l'ampleur du déficit de ressources. Malgré cette difficulté, une analyse du budget de l'Union (2014-2021) a révélé une inadéquation flagrante des ressources financières pour atteindre les résultats escomptés du Premier Plan décennal de mise en œuvre. Une grande partie (76 %) du budget de l'Union sur plusieurs années a été allouée aux opérations de paix et de sécurité, en se concentrant sur l'aspiration 4, laissant ainsi les six aspirations restantes avec seulement 24 % à partager. À titre d'exemple, la contribution des États membres au budget de l'Agenda 2063 est de 16 % et de 3,7 % pour les exercices 2023 et 2024 respectivement.</p> <p>Modérateur : Naledi Pandor, ministre des Relations internationales et de la Coopération, Afrique du Sud (région d'Afrique australe)</p> <p>Les panélistes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. M. Uzziel Ndagijimana, ministre des Finances et de la Planification économique, République du Rwanda 2. Représentant ministériel de la République arabe d'Égypte 3. S.E. Albert M. Muchanga, Commissaire de l'UA - ETIM 4. Panéliste à confirmer <p>Points clés de la réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans presque toutes les missions sur le terrain, les responsables gouvernementaux ont révélé que le financement des plans de développement nationaux constituait un défi, et donc, par extension, de l'Agenda 2063 - les principaux défis mentionnés étant les flux financiers illicites, les systèmes de recettes fiscales inadéquats et le coût élevé du service de la dette. L'évaluation recommande de respecter davantage la décision de demander aux États membres de financer 75 à 90 % des programmes des budgets nationaux. ▪ Il peut s'avérer nécessaire d'établir un lien entre la paix, la sécurité et le développement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. En outre, il faudra peut-être envisager d'établir un cadre de financement solide et complet pour l'Agenda 2063, qui mette l'accent sur la mobilisation de ressources matérielles, humaines et financières nationales prévisibles et durables par le biais de financements du secteur public et du secteur privé (PPP). <p>Questions directrices :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Comment le financement de la prochaine décennie peut-il être alloué au

	<p>mieux pour répondre aux priorités et aux catalyseurs du programme Deuxième Plan décennal de mise en œuvre ?</p> <p>2- Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être changé dans l'UA pour mieux financer le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre et les projets phares ?</p> <p>3- Selon vous, que devrions-nous faire pour renforcer la stratégie de mobilisation des ressources nationales ?</p>
9h45-10h45	Discussion
10h45-11 heures	Pause café
11 heures-12h45	<p>Thème 3 : Tirer parti des dispositions de mise en œuvre des plans de développement nationaux dans la mise en œuvre du Deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : Domestication, s'appropriation, vulgariser et communiquer</p> <p>Les institutions continentales de l'UA ont soutenu les processus d'intégration dans 82 % des États membres de l'UA. Il s'agissait de séances de sensibilisation structurées, principalement au niveau national, auxquelles participaient surtout de hauts fonctionnaires. Rien n'indique que des efforts systématiques aient été déployés pour étendre l'intégration aux acteurs non étatiques, et encore moins aux niveaux infranational et communautaire. En outre, il y a eu une pénurie d'orientations techniques pour l'intégration de l'agenda de développement continental dans les processus de planification et de budgétisation nationaux et infranationaux.</p> <p>Modérateur : Kitila Alexander Mkumbo (parlementaire), ministre d'État à la Présidence, Planification et Investissement de la République de Tanzanie - Région Afrique de l'Est</p> <p>Les panélistes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ambassadeur Frederick M. Shava, ministre des Affaires étrangères, Zimbabwe 2. S.E. Miryan Djamila Sena Viera, Secrétaire d'État, ministère des Affaires étrangères - Cabo Verde. 3. Eddy Maloka, Secrétaire exécutif du MAEP 4. Panéliste à confirmer <p>Points clés de la réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans l'ensemble, le niveau de sensibilisation à l'Agenda 2063, en particulier au niveau infranational et au niveau des communautés locales, est très faible. De plus, même pour les quelques personnes qui en ont connaissance, leur niveau de connaissance et d'information est trop faible pour garantir un intérêt suffisant qui se traduira par une appropriation et une responsabilité dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063. ▪ Il était donc prévu qu'à chaque niveau de mise en œuvre - national, régional et continental - les structures chargées de la mise en œuvre de l'agenda créent des plateformes permettant aux populations africaines, notamment par le biais de groupes organisés, d'être informées de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'avoir la possibilité de fournir un retour d'information qui serait transmis aux décideurs concernés. L'évaluation n'a trouvé que très peu de preuves d'un engagement structuré des communautés locales et des acteurs non étatiques, ce qui jette le doute sur la mesure dans laquelle l'Agenda 2063 peut être soutenu de manière réaliste au niveau infranational. <p>Questions directrices :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le principal défi pour la domestication de l'Agenda 2063 Premier Plan décennal de mise en œuvre a été le manque de ressources et d'engagement de la part de toutes les parties prenantes. Que faut-il faire pour améliorer et approfondir le niveau de domestication du Deuxième

	<p>Plan décennal de mise en œuvre ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Quels sont les canaux de communication les plus appropriés pour créer des impressions durables auprès des citoyens ordinaires sur l'Agenda 2063 ? 3. Comment pouvons-nous rendre le rôle des champions de l'Agenda 2063 plus efficace et mieux coordonné ?
12h15-13 heures	Discussion
13 heures-14 heures	Déjeuner
14 heures-14h45	<p>Thème 4 : Projets phares de l'Agenda 2063</p> <p>Des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de certains projets, tels que la ZLECAf et le SAATM. Ces projets ont un impact plus important sur l'intégration, car ils sont interconnectés et se renforcent mutuellement ; leur mise en œuvre devrait donc être priorisée simultanément. Des progrès limités ont été enregistrés pour certains projets phares tels que les institutions financières et la plateforme économique annuelle pour l'Afrique. La plupart de ces projets sont essentiels pour créer un environnement propice à d'autres aspects de l'Afrique que nous voulons, et le fait qu'ils n'aient pas démarré, les faibles progrès réalisés dans le cadre du Premier Plan décennal de mise en œuvre signifient que le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre démarre avec un déficit.</p> <p>Modérateur : Région Afrique du Nord : Hon Laaziz Faid, ministre des Finances, Algérie</p> <p>Panélistes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sosten Gwengwe, ministre des Finances, Malawi 2. Hon. Njuguna Ndung'u Secrétaire d'État au Trésor national et à la planification économique, Kenya 3. Honorable Matia Kasaiga, ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique, République d'Ouganda 4. S.E. Wamkele Mene, Secrétaire général, Secrétariat de la ZLECAf <p>Points de réflexion clés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constatant les difficultés de mise en œuvre des projets phares et en vue de recentrer les ressources de l'Union, le Conseil exécutif [EX/CL/Dec.998 (XXXII) Rev.1] a demandé à la Commission de l'Union africaine de redéfinir les priorités des projets phares en les reclassant dans les catégories à court, moyen et long terme. 2. Les facteurs qui ont contribué à la faible mise en œuvre de ces projets sont notamment les faibles niveaux de ratification, la faiblesse des financements pour les projets à forte intensité de capital et l'inadéquation des compétences et des capacités. 3. Tous les programmes phares sont pertinents, mais la mise en œuvre devrait être redéfinie en fonction, entre autres, de l'état d'avancement de la mise en œuvre, du potentiel de création massive d'emplois et de la capacité à échelonner la mise en œuvre, ce qui permettrait d'orienter la catégorisation vers le court, le moyen et le long terme. 4. Trois niveaux de catégorisation ont été élaborés en fonction de la disponibilité des données et de la consultation des parties prenantes : <p>Catégorie 1 : Projets à court terme et hautement prioritaires (STHPP) - Les projets relevant de cette catégorie ont le potentiel le plus élevé pour favoriser la réalisation des sept aspirations/grandes aspirations et des objectifs fixés pour le Deuxième plan</p>

	<p>décennal de mise en œuvre de l'agenda 2063) ; et ont le potentiel de renforcer d'autres projets phares (interdépendance). Ils devraient être pleinement opérationnels au cours de la deuxième décennie de l'agenda 2063.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ▪ Projet « Faire taire les armes » ▪ Le projet de barrage du Grand Inga ▪ Création des institutions financières africaines ▪ Le Passeport africain et la libre circulation des personnes <p>Catégorie 2 : Projets prioritaires à moyen terme (PPTM) - Les projets de cette catégorie ont un impact modéré sur l'intégration. En outre, en utilisant l'outil d'évaluation développé qui prend en considération le potentiel pour conduire à la réalisation des 7 Aspirations/Moonshots et les objectifs fixés pour le Deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'agenda 2063 et le potentiel pour renforcer d'autres projets phares (interdépendance), pour atteindre au moins 60 pour cent de leur pleine opérationnalisation au cours de la deuxième décennie de la mise en œuvre de l'agenda 2063.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau intégré de trains à grande vitesse : ▪ Programme spatial africain. ▪ Création d'un marché unique africain du transport aérien (SAATM) : ▪ Grand musée d'Afrique (GMA). ▪ Création d'un forum économique africain annuel <p>Catégorie 3 - Projets à faible priorité et à priorité à long terme (LLPP) : La mise en œuvre de ces projets au cours de la période devrait couvrir au maximum 30 % des étapes prévues dans l'agenda 2063.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une université virtuelle et électronique africaine ▪ Le Réseau électronique panafricain ▪ La cybersécurité ▪ Encyclopédie africaine ▪ Formulation d'une stratégie africaine pour les produits de base <p>Questions directrices</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces attentes sont-elles réalistes ? ▪ Quels sont les principaux facteurs d'accélération des projets, c'est-à-dire planifier différemment, disposer de ressources différentes ? ▪ Que pouvons-nous faire ? Accélérer, différer, remplacer ou abandonner ?
14h45-16 heures	Discussion
16 heures	Fin du deuxième jour
	Mardi 3 octobre 2023
09 heures-09h45	<p>Thème 5 : Coordination, alignement et renforcement des capacités à tous les niveaux.</p> <p>Au cours du Premier Plan décennal de mise en œuvre, la Commission de l'UA a déployé des efforts considérables pour intégrer l'Agenda 2063 dans le Premier Plan décennal de mise en œuvre. Un soutien technique spécifique a été fourni à 45 États membres de l'UA, avec des sessions de sensibilisation structurées pour les fonctionnaires, les parlementaires, les universitaires, la société civile, les groupes de femmes et de jeunes. Toutefois, le niveau d'alignement de l'Agenda 2063 sur les plans de développement nationaux a révélé des niveaux limités d'intégration du plan de développement continental</p>

	<p>au niveau national.</p> <p>Les résultats montrent que, dans l'ensemble, le contrôle et la coordination de l'Agenda 2063 au niveau national ont été très faibles, surtout si on les compare aux efforts déployés dans d'autres cadres tels que les objectifs du Millénaire pour le développement. Les institutions chargées de faciliter le contrôle et de promouvoir la coordination de l'agenda de développement de l'Afrique au niveau national ont accordé plus d'importance aux agendas de développement nationaux et mondiaux qu'à l'agenda continental. Cela s'explique en partie par l'absence de soutien financier aux États membres, conjuguée au soutien limité reçu des institutions de l'UA pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063.</p> <p>Modérateur : S.E. Adom Kacou Houadja Leon, ministre délégué auprès de la ministre des Affaires étrangères - Côte d'Ivoire</p> <p>Panélistes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S.E. Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances - Madagascar, 2. S.E. Obeth Mbuipaha Kandjoze, DG de la Commission nationale de planification de Namibie, 3. S.E. Minata Samate, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social (HHS) 4. M. Antonio Pedro, Secrétaire exécutif adjoint, CEA <p>Questions directrices</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment pouvons-nous arriver à une réalité où l'agenda 2063 ? Le Deuxième Plan décennal de mise en œuvre gagnerait en importance et serait bien coordonné comme d'autres cadres continentaux tels que les SDG. 2. Quelles améliorations devrions-nous apporter au renforcement des capacités de contrôle et aux structures de coordination à tous les niveaux (Commission de l'UA, CER, États membres) ; premièrement, au sein des organes et des bureaux spécialisés de l'UA, deuxièmement entre l'UA et ses partenaires. 3. La notion de 1 cadre 2 agendas, peut-elle être actualisée, comment ?
9h45-10h30	Discussion
10h30-11h45	Principales conclusions - Mme Nardos Bekele-Thomas, PDG de l'AUDA-NEPAD
11h45-12h15	Présentation et discussion du projet de document final de la retraite, Ministre des Affaires étrangères, République du Ghana, président du Comité ministériel de suivi de l'Agenda 2063
12h15-13h30	<p>SÉANCE DE CLÔTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, République du Rwanda, - Ministre des Affaires étrangères, Union des Comores, et président du Conseil exécutif